

## COMMUNIQUE DE PRESSE COMMUN

# Rencontre entre le Conseil d'Etat et l'Association Région de l'Entre-deux-Lacs

Dans le cadre de rencontres annuelles visant à entretenir les contacts réguliers entre autorités, le Conseil d'Etat a rencontré pour la seconde fois l'Association Région de l'Entre-deux-Lacs, emmenée par son président M. Dominique Turberg, conseiller communal au Landeron, mardi 7 juin 2011 en fin de journée dans le bâtiment de La Capitainerie au port du Landeron. Cette rencontre de travail avait pour objet d'examiner toutes les questions d'actualité concernant l'Etat et la région de l'Entre-deux-Lacs.

### Centrale à gaz

L'Association Région de l'Entre-deux-Lacs s'est dite vivement préoccupée par le projet de la centrale à gaz prévue à Cornaux. L'association s'est toutefois dite prête à réévaluer sa position si des arguments solides étaient présentés par le Conseil d'Etat. Elle a aussi évoqué son souhait d'instaurer un débat régional autour de cette question et d'imaginer une consultation des communes sur cet objet via une votation communale.

Le Conseil d'Etat a rappelé que l'approvisionnement en énergie est incontournable et que la mission des autorités cantonales consiste à pouvoir fournir le canton de Neuchâtel en énergie. Aujourd'hui, la consommation est de plus de 6.000 Watts par personne et, à terme, il faudrait arriver à une consommation de 2.000 Watts par personne. A ses yeux, la centrale à gaz est une bonne alternative au nucléaire et elle permettrait de couvrir les besoins neuchâtelois et d'alimenter les réseaux fribourgeois et bernois. Une fois que le permis de construire sera sollicité par le Groupe E, le Conseil d'Etat s'est engagé à venir expliquer les enjeux devant les conseils généraux de la région. Des réflexions visant à trouver des solutions d'alternatives, notamment en termes environnemental, seront également menées.

### Avenir de l'association RUN

L'Association Région de l'Entre-deux-Lacs a souhaité connaître la position du Conseil d'Etat concernant l'avenir du RUN, soulignant l'utilité de cette plateforme qui favorise la discussion, la collaboration et la réflexion des communes. Le Conseil d'Etat, qui n'a pas encore pris de décision formelle, a toutefois relevé que le RUN aura un avenir. Il a rappelé aussi l'importance aujourd'hui de désenchevêtrer et sa volonté d'aller dans ce sens.

### Fusion de communes

L'Association Région de l'Entre-deux-Lacs a rappelé qu'un processus de discussion concernant un rapprochement a été engagé en mars 2010 avec les représentants des huit communes de la région; un groupe de travail a été mis sur pied et, en septembre

2010, le RUN a été mandaté pour mener une étude d'opportunité de fusion à huit communes, à deux fois quatre communes, prenant en compte aussi le statu quo; à la suite de cette étude, l'ensemble des conseils communaux se sont plutôt déclarés favorables à la solution d'une fusion totale; des commissions ont été créées pour poursuivre les travaux, qui n'ont pas été remis en cause par l'échec de Pontareuse. Le souhait de l'association est d'informer les conseils généraux de manière plus précise à l'automne 2011, puis la population au printemps prochain.

Le Conseil d'Etat s'est réjoui de l'avancement des travaux menés dans l'Entre-deux-lacs, rappelant qu'à ce jour, le bilan des fusions est de deux réussites, deux échecs et deux projets sur le point d'être soumis à votation. Si le Conseil d'Etat laisse aller actuellement les projets en cours, il mène toutefois différentes réflexions portant notamment sur un changement du cadre constitutionnel ou encore sur une reconnaissance encore plus large de l'autonomie d'une commune en fonction de sa taille de sa structure et de ses compétences, par exemple.

### **Accueil extra-familial: financement cantonal et HarmoS**

L'Association Région de l'Entre-deux-Lacs s'est inquiétée du manque d'argent destiné à financer les structures d'accueil cantonales avec, parallèlement, l'introduction d'HarmoS avec quatre matinées par semaine à l'école; les crèches n'ont plus de place et de nombreuses familles se trouvent dans l'embarras suite à l'harmonisation des horaires.

Le Conseil d'Etat a confirmé que pour cette année 2011, le budget consacré aux structures d'accueil est épuisé. Mais le gouvernement cantonal a souligné que la votation du 19 juin prochain est la solution à cette situation, avec un cofinancement des structures d'accueil par les employeurs à hauteur de 10 millions de francs. La participation des employeurs permettra d'augmenter le nombre de places et de mieux soutenir les structures d'accueil. Un doublement des places d'accueil est ainsi prévu dès 2012, pour passer de 2.574 places actuellement à 4.600 places.

Un OUI le 19 juin à la loi sur l'accueil des enfants (et bien sûr le rejet de l'initiative "Un enfant, une place"), c'est la condition nécessaire pour que nous puissions répondre à la demande. Sur trois ans, un programme cantonal d'impulsion permettra de financer la création de nouvelles places d'accueil à hauteur de 2.500 francs par place préscolaire et 1.500 francs par place parascolaire.

### **Pour de plus amples renseignements:**

**Gisèle Ory, présidente du Conseil d'Etat, tél. 032 889 61 00.**

**Dominique Turberg, président de l'Association Région de l'Entre-deux Lacs, tél. 032 751 37 57.**

Neuchâtel, le 10 juin 2011